

Document d'informations clés

Objetif



Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ATHYMIS BETTER LIFE – Part I (ISIN : FR00140045Y6)

FCP Géré par Athymis Gestion

Nom de l'initiateur : Athymis Gestion

Site internet : www.athymis.fr

Devise du produit : EUR

Contact : appelez-le + 33 (01) 53 20 49 90 pour de plus amples informations.

Autorité compétente : Athymis Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro de GP : 08000035. L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle d'Athymis Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de production : 25/01/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type : Athymis Better Life est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français relevant de la directive européenne 2009/65/CE (OPCVM)

Durée : le fonds a été créé le 28 juillet 2017 pour une durée de 99 ans sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Objetif : L'objectif de gestion du FCP consiste à rechercher une performance nette de frais supérieure à son indice de référence sur une durée de placement recommandée de 5 ans. Il cherche à participer à la croissance des marchés mondiaux en investissant dans les valeurs que la société de gestion juge performantes. N'étant pas une gestion indicielle, l'univers d'investissement peut s'éloigner des indices existants. L'univers de gestion sera filtré à l'aide de critères quantitatifs et qualitatifs. La gestion d'ATHYMIS BETTER LIFE s'appuie sur une sélection d'actions qui passe par une analyse en profondeur des caractéristiques des entreprises suivant trois piliers : People (Santé, bien-être et valeurs humaines), Planète, Entreprises d'exception (selon l'équipe Athymis Gestion). L'équipe investit l'univers des actions internationales à la recherche des entreprises répondant au critère fondamental : l'entreprise contribue-t-elle à bâtir un monde meilleur (selon l'équipe Athymis gestion)

La société de gestion analyse de manière qualitative les titres afin de restreindre l'univers à une centaine de valeurs. Pour cela, une note de 1 à 5 est attribuée aux critères suivant pour les titres selon l'analyse du gérant :

- **Thématique Better Life** : L'entreprise contribue-t-elle structurellement à bâtir un monde meilleur ? Etant le plus important, ce critère doit être égal ou supérieur à 3 pour pouvoir intégrer l'univers restreint. Toutes les sociétés ayant une note inférieure à 3 seront exclues. Ce critère est jugé à la seule appréciation du gérant.
- **Innovation** : capacité de l'entreprise à innover et à créer de nouvelles tendances.
- **Rule maker** : capacité de l'entreprise à préserver les barrières à l'entrée et ses parts de marché : entreprises qui font les règles.
- **Rule breaker** : capacité de l'entreprise à gagner des parts de marché en fragilisant les barrières à l'entrée et à devenir un acteur dans ce marché : entreprises qui brisent les règles.
- **Valeurs humaines** : qualité des relations avec les collaborateurs, inclusion des minorités, parité, politiques sociales avancées, gouvernance, relation avec les parties prenantes, politique philanthropique. Ce critère est jugé à la seule appréciation du gérant.
- **Environnement** : empreinte carbone et effort de réduction de cette empreinte, émission de déchets toxiques, contribution au recyclage, énergies renouvelables, traçabilité de la production. Ce critère est jugé à la seule appréciation du gérant.
- **Santé et bien-être** : contribution à l'allongement de la durée de vie, amélioration de la qualité de vie, réduction de l'impact des perturbateurs endocriniens, traçabilité alimentaire, stimulation de l'activité physique. Ce critère est jugé à la seule appréciation du gérant.
- **Valorisation** : revue de la cherté de l'entreprise sur la base de plusieurs ratios financiers : P/E, PEG, EV/CA, EV/EBIT, EV/CF, P/B... Plus la valorisation est attractive et plus la note attribuée est élevée.
- **Momentum** : revue du rythme de progression du prix sur la base de plusieurs ratios : révision des Earnings, performance relative.

Une note finale est attribuée à chacun des titres en calculant la note moyenne des critères cités. Pour intégrer le portefeuille, la note finale doit être égale ou supérieure à 3. La stratégie d'investissement vise de fait à sélectionner les valeurs offrant le meilleur potentiel de croissance selon l'analyse de la société de gestion.

Les entreprises impliquées dans la corruption et plus généralement les entreprises présentant un historique de controverses sont exclues des portefeuilles.

Athymis Gestion considère que les entreprises qui contribuent à bâtir un monde meilleur bénéficient d'une demande sociétale et d'une évolution réglementaire qui leur est favorable. L'analyse de l'impact des produits et/ou services des entreprises sur le monde permet d'orienter la sélection de valeurs vers les entreprises qui bénéficient le plus de ces tendances.

En outre, l'analyse ESG permet d'approfondir notre connaissance des entreprises et ainsi minimiser les risques attachés à l'investissement. En effet, les indicateurs ESG constituent souvent des signaux faibles qui permettent d'anticiper des difficultés que les indicateurs financiers reflètent avec retard (malaise social, manque de formation, risques écologiques...).

La société de gestion porte dans le cadre du screening une analyse plus approfondie sur les critères valeurs humaines et environnement. A l'intersection de ces deux catégories, les éléments liés à la santé et au bien-être sont analysés.

ATHYMIS BETTER LIFE sera exposé à hauteur de 60 % au moins de son actif net sur les marchés actions de la zone euro et/ou internationaux et pays émergents. Le fonds sera pour l'essentiel investi dans des capitalisations supérieures à 500 millions d'USD.

- Les instruments financiers admissibles sont principalement des actions internationales cotées sur un marché réglementé.
- L'exposition actions sera comprise entre 60% et 100% de l'actif net du portefeuille avec une exposition maximale de 40% hors OCDE.
- Le risque de change pourra atteindre 100 % de l'actif net du FCP.
- Le fonds peut aussi en fonction de l'évolution et des situations de marchés, être exposé à hauteur de 40% maximum de l'actif net au marché de taux en titres obligataires, en titres de créances négociables réputés « investment grade » ou jugée équivalente par la société de gestion et/ou en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens dans la limite de 10 %. La sélection des instruments de crédit repose sur une analyse interne du risque de crédit et ne repose pas uniquement sur la notation des agences mais également sur la qualité de la signature, le rendement proposé, liquidité ainsi que de la sensibilité.
- Le portefeuille peut recourir aux instruments dérivés dans le cadre d'opérations de couverture du risque de marché actions et exceptionnellement à des opérations de couverture du risque de change.

Indicateur de référence : 75% MSCI World AC EUR dividendes réinvestis +25% €STR
Affectations des revenus : Capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré à 11h et sont réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Fréquence de valorisation : la valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la Bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Investisseur de détails visés : Tous souscripteurs à l'exception des US Person

Assurance : Non Applicable

Dépositaire : BNP Paribas

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toute les informations pratiques et notamment où trouver la dernière valeur liquidative des parts sont disponibles sur notre site internet www.athymis.fr ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Athymis Gestion – 10 rue Notre Dame de Lorette. 75009 Paris

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pendant 5 années.



Avertissement : le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins de retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit

enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevé. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent entre un niveau moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou des titres obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

Garantie : Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénario

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protections contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 570€	3 150€
	Rendement annuel moyen	-54.34%	-20.61%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 520€	7 780€
	Rendement annuel moyen	-24.78%	-4.89%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 470€	14 400€
	Rendement annuel moyen	+4.66%	+7.57%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 000€	18 080€
	Rendement annuel moyen	+40.00%	+12.58%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même dont la part reversée à votre conseiller ou distributeur par Athymis Gestion. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/12/2021 et le 29/12/2023

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/12/2013 et le 31/12/2018

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Athymis Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	5.15 %	2.98 %
Incidence des coûts annuels (*)	509 €	1 908 €

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10.46 % avant déduction des coûts et de 7.57 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.36 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année passée.	EUR 132
Coûts de transaction	0.79 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 77
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	EUR 0

Combien de temps dois-je conserver et puis je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement.

La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) d'Athymis Gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne une personne qui vous fournit des conseils sur le produit ou bien qui vous le propose, veuillez contacter cette personne directement.
- Si votre réclamation concerne plus spécifiquement le produit lui-même ou le comportement d'Athymis Gestion, vous pouvez adresser un courrier à l'adresse suivante : Athymis Gestion – 10 rue Notre Dame de Lorette. 75009 Paris

Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.athymis.fr pour plus d'informations et notamment sur la possibilité d'un recours au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers.

Autres informations pertinentes

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : www.athymis.fr / Rubrique "Nos Fonds" jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de l'action.

L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR. Cet objectif est associé à une démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux, de gouvernance et des parties prenantes.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : www.athymis.fr / Rubrique "ESG"

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit de « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Pour plus d'information, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.